



# RAPPORT D'ACTIVITÉ :

## PAROLE DE LOUP / 2025

Coordination et rédaction : Tanguy Mercier, chargé d'animation

Image de couverture : © Bérengère Yar

**www.ferus.org**

  
**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

  
**Plan national d'actions loup  
et activités d'élevage**

  
**FERUS**  
Ours-Loup-Lynx Conservation  
[www.ferus.org](http://www.ferus.org)  


# EN QUELQUES CHIFFRES :

**11**

Départements couverts par  
Parole de Loup en 2025

**16**

Bénévoles répartis sur neuf missions  
(semaines ou journées spéciales)

**630**

Personnes interrogées dans le  
cadre de l'enquête d'opinion

**7000**

Kilomètres parcourus pour  
assurer la mission

**25 000**

plaquettes d'infos distribuées

**515**

personnes sensibilisées  
aux chiens de protection

**1 550**

lieux de dépôt de flyers

**110**

communes prospectées

# SOMMAIRE :

Le loup en France.....	p.5/p.7
Le programme.....	p.8
La zone d'action.....	p.9
Les bénévoles.....	p.10
La formation.....	p.11
Les actions.....	p.12
L'enquête sur le terrain.....	p.13/p.14
Résultats.....	p.15/p.25
Distribution de plaquettes.....	p.26/p.28
Animations et événements.....	p.29
Parole de patou.....	p.30
Conclusion et perspectives.....	p.31
Remerciements.....	p.32

# LISTE DES FIGURES :

<b>Figure 1</b> : Aire de présence détectée du loup gris en 2024 (source : OFB).....	<b>p.5</b>
<b>Figure 2</b> : Morphologie de la souche italo-alpine du loup gris ( <i>Canis lupus</i> ).....	<b>p.6</b>
<b>Figure 3</b> : Régime alimentaire du loup gris ( <i>Canis lupus</i> ) en France.....	<b>p.6</b>
<b>Figure 4</b> : Répartition des zones de prospection en 2025.....	<b>p.9</b>
<b>Figure 5</b> : Répartition des bénévoles par genre.....	<b>p.10</b>
<b>Figure 6</b> : Répartition des bénévoles par tranche d'âge.....	<b>p.10</b>
<b>Figure 7</b> : Répartition des sondé.es par genre.....	<b>p.15</b>
<b>Figure 8</b> : Répartition des sondé.es par tranche d'âge.....	<b>p.15</b>
<b>Figure 9</b> : Ressentis des personnes interrogées sur le retour du loup en France.....	<b>p.16</b>
<b>Figure 10</b> : Ressentis des personnes interrogées sur le retour du loup en France dans les départements concernés par au moins une ZPP "meute" en sortie d'hiver 2023.....	<b>p.17</b>
<b>Figure 11</b> : Ressentis des personnes interrogées sur le retour du loup en France selon leur sexe...	<b>p.17</b>
<b>Figure 12</b> : Avis des sondé.es sur le rôle du loup dans les écosystèmes.....	<b>p.17</b>
<b>Figure 13</b> : Avis des sondé.es sur les raisons de l'importance du loup dans les écosystèmes.....	<b>p.17</b>
<b>Figure 14</b> : Avis des sondé.es sur le risque que représente le loup pour leur propre sécurité ou pour celle de leur enfant.....	<b>p.19</b>
<b>Figure 15</b> : Argumentation des sondé.es sur la dangerosité du loup.....	<b>p.19</b>
<b>Figure 16</b> : Etat de connaissance des sondé.es sur le dispositif d'indemnisation des pertes liées au loup mis en place dans le PNA.....	<b>p.20</b>
<b>Figure 17</b> : Etat de connaissance des sondé.es sur les moyens de protection financés dans le cadre du PNA loup et activités d'élevage.....	<b>p.21</b>
<b>Figure 18</b> : Moyens de protection des troupeaux financés par le PNA identifiés par les sondé.es lors de l'enquête.....	<b>p.21</b>
<b>Figure 19</b> : Etat de connaissance des sondé.es sur le dispositif de tir mis en place dans le cadre du Plan National d'Actions.....	<b>p.22</b>
<b>Figure 20</b> : Avis des sondé.es sur le dispositif de tir mis en place par l'Etat.....	<b>p.23</b>
<b>Figure 21</b> : Argumentation des sondé.es sur le dispositif de tir mis en place par l'Etat.....	<b>p.23</b>
<b>Figure 22</b> : Répartition de la distribution de plaquettes d'informations.....	<b>p.26</b>

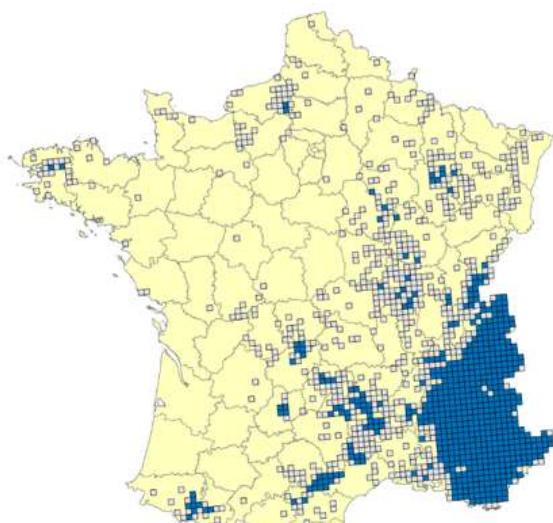
# LE LOUP EN FRANCE :

## UN RETOUR NATUREL :

Absent du territoire français pendant près de 60 ans, le loup gris (*Canis lupus*) fait son **retour naturellement** depuis l'Italie au **début des années 1990** avant de recoloniser peu à peu les Alpes ainsi que les massifs provençaux et le Jura où l'essentiel des meutes se sont établies. Depuis, de **nouveaux territoires** français sont régulièrement rejoints par des individus isolés ou en dispersion comme le massif Central, le massif des Vosges, les Pyrénées ou la Bretagne.



## UNE POPULATION VULNÉRABLE :



■ Présence régulière : 59800 km<sup>2</sup> (47 %)  
■ Présence occasionnelle : 68800 km<sup>2</sup> (53 %)

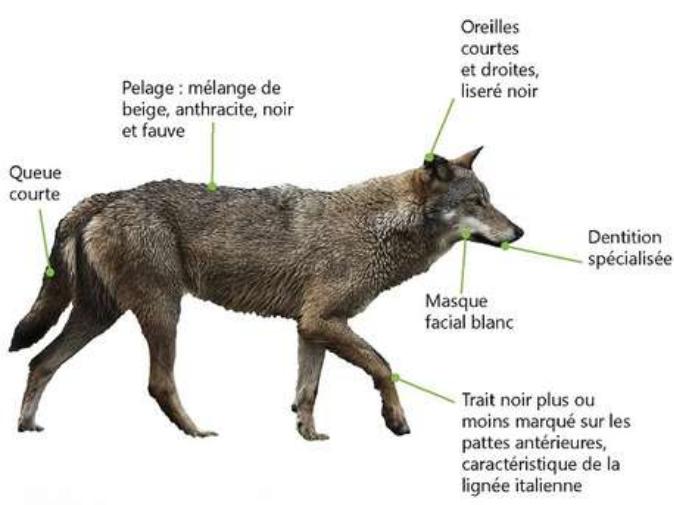
Figurant sur la Liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), le loup est aujourd'hui considéré comme "**vulnérable**" à l'échelle du territoire français. En sortie d'hiver 2024, la population est évaluée à **1 013 individus** (OFB) soit une population moins importante que ce qu'elle pourrait être. En cause : les **trop nombreux tirs dérogatoires** autorisés par les pouvoirs publics auxquels s'ajoutent des **destructions illégales** dont la portée est difficile à estimer.

**Figure 1 : Aire de présence détectée du loup gris en 2024 (source : OFB)**

Malgré le statut d'**espèce protégée** du loup, l'Etat français autorise chaque année **l'abattage d'une partie de la population (19% + 2%)** pour tenter de limiter la prédation. Or, à ce jour **aucune étude scientifique** n'apporte la preuve de l'efficacité des tirs létaux d'un point de vue de la protection. Au contraire, les observations de terrain nous indiquent que les tirs peuvent avoir pour effet de désorganiser les meutes et ainsi **favoriser le report de prédation** sur le bétail.

# LE LOUP EN FRANCE :

## BIOLOGIE ET ÉCOLOGIE DU LOUP :



Le loup de la lignée italo-alpine (souche majoritaire en France) **n'est pas un géant**. Les mâles pèsent jusqu'à 40 kilos contre 30 pour les femelles. Bien qu'il existe des **critères de reconnaissance** propres au loup, la distinction avec certaines races de chiens aux apparences très similaires et parfois **complexe**. En France, les meutes comportent en moyenne **4 à 5 individus** en fin d'hiver, parfois jusqu'à 10.

Dans les Alpes, la superficie du **territoire** d'une meute est de **150 à 300km<sup>2</sup>** et est conditionnée par la ressource alimentaire disponible ainsi que le territoire des meutes voisines.

Figure 2 : Morphologie de la souche italo-alpine du loup gris (Canis lupus).

Les **ongulés sauvages** (chamois, mouflons, chevreuils, cerfs, sangliers...) constituent ses **proies principales** (76% du régime alimentaire moyen d'après une étude réalisée sur neuf meutes du massif des Alpes).

Le loup contribue à **réguler les populations** de proies et **ajuste son propre effectif** à la ressource alimentaire disponible. Ainsi, le loup **ne provoque jamais la disparition des espèces** qu'il prédate.

Néanmoins, quelle que soit la densité de ces proies naturelles, les prédations et tentatives de préation sur le bétail persistent.

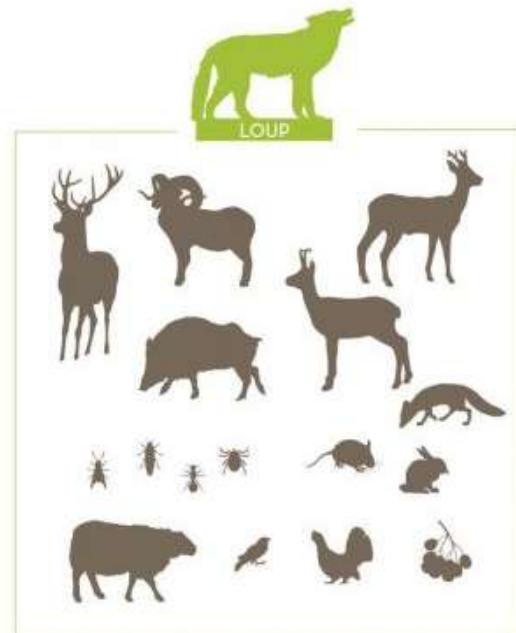


Figure 3 : Régime alimentaire du loup gris (Canis lupus) en France

# LE LOUP EN FRANCE :

## DES ENJEUX DE COEXISTENCE :

Le retour du loup n'est bien sûr pas sans conséquence et entraîne des **bouleversements socio-économiques importants**, notamment en ce qui concerne les activités pastorales. En 2024, 10 524 cas de déprédition ont été recensés en France, un chiffre globalement stable depuis 5 ans, marqué par une augmentation du nombre de victimes sur les fronts de colonisation et une diminution de la déprédition sur les zones de présence historiques de l'espèce. Le retour du loup implique donc des **changements dans les méthodes d'élevages**, notamment par l'intermédiaire d'une protection accrue des troupeaux domestiques. Pour accompagner le pastoralisme en zones à loups, les pouvoirs publics accordent divers financements grâce au Plan National d'Actions (PNA) loup et activités d'élevage :

- Indemnisation des pertes directes (animaux tués/blessés) et pertes indirectes (perte de production, avortement...),
- Prise en charge d'une partie du salaire des berger et aide-bergers, de l'achat de chiens de protection et du matériel (filets électriques, panneaux solaires...),
- Aide annuelle par chiens de protection (croquettes, soins, etc.), aide à la stérilisation,
- Accompagnements techniques, formations et diagnostics de vulnérabilité.

Malheureusement le PNA loup et activités d'élevage 2024-2029 ne prévoit toujours pas d'aide à la protection des troupeaux de bovins et équins, ce qui est regrettable. Cependant, dans certains cas, des aides d'urgence à la protection peuvent être mises en place pour ces troupeaux.

Bien sûr, **le "risque zéro" de déprédition n'existe pas, mais les moyens de protection réduisent drastiquement les risques et dommages sur les troupeaux.**

Ainsi, les **enjeux de coexistence** avec les activités humaines sont là les principaux obstacles pour un retour durable et apaisé du loup gris sur le territoire français.

# LE PROGRAMME :

Lancé à partir de **2015**, Parole de Loup est un programme d'**information** et de **communication** sur la présence du loup gris au sein du territoire français. Cette mission de bénévolat porte à connaissance du grand public les différentes mesures du Plan National d'Actions Loup et activités d'élevage (PNA 2024 - 2029) ainsi que des informations sur le rôle et les bons comportements à avoir envers les chiens de protection des troupeaux. Cette mission d'information **complète les actions de terrain de FERUS** telles que PastoraLoup (programme d'aide aux éleveurs en zones à loup) et Parole de patou (programme d'information sur les chiens de protection de troupeau).

Le programme Parole de Loup repose sur l'**engagement** de **bénévoles** préalablement **formé.es** par l'association FERUS et **encadré.es** sur l'ensemble de l'action.

## OBJECTIF GÉNÉRAL :

Contribuer à meilleure acceptation de loup gris en France

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

Écouter, recueillir et comprendre le ressenti des habitants et des gens de passage dans les zones de présence du loup en France.

Apporter une information de qualité sur le loup et les chiens de protection des troupeaux.

Échanger et répondre aux interrogations, appréhensions du public.



# ZONE D'ACTION :

## 11 DÉPARTEMENTS PROSPECTÉS EN 2025

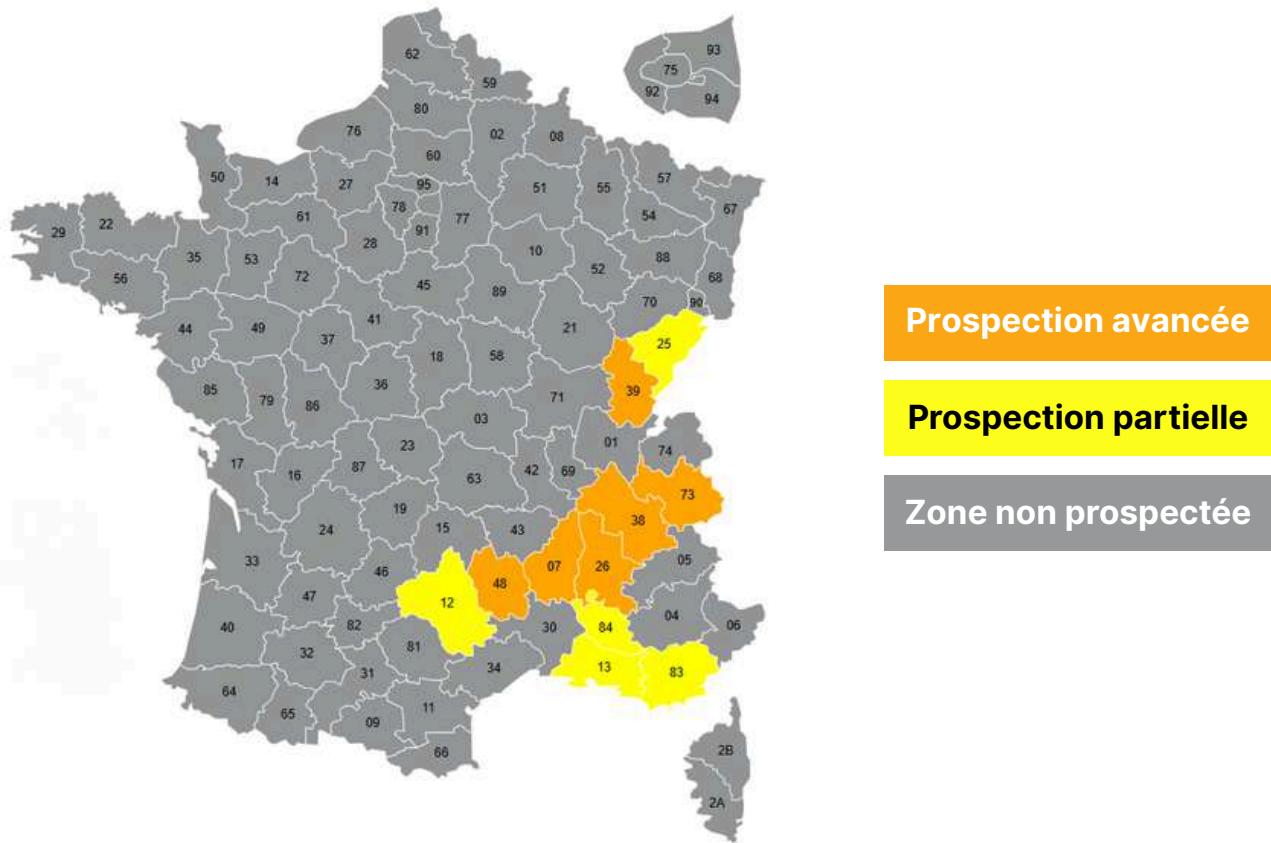


Figure 4 : Répartition des zones de prospection en 2025

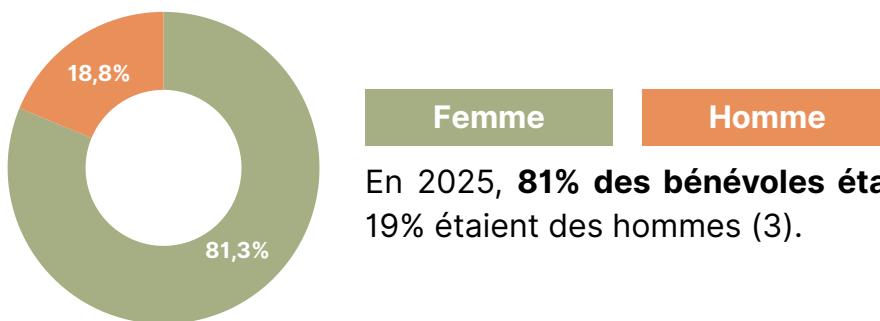
**Six sessions d'une semaine** : Isère (38), Savoie (73), Drôme (26), Lozère (48), Ardèche (07). **Trois sessions spéciales d'une journée** : Bouches-du-Rhône (13), Var (83), Vaucluse (84). **Deux incursions dans des départements limitrophes** : Aveyron (12), Doubs (25).

# LES BÉNÉVOLES :

## 16 BÉNÉVOLES MOBILISÉ.ES EN 2025

En 2025, six équipes de 2 à 3 bénévoles (2 pour les sessions spéciales), 4 salarié.es et 2 administrateurs se sont investis sur la mission Parole de Loup ! **Soit un total de 22 personnes mobilisées sur l'édition 2025 !**

Bien que les profils soient variés, les bénévoles de Parole de Loup sont **majoritairement des étudiant.es** dans le domaine de l'environnement, à la recherche d'une expérience de terrain valorisante. Il est important de souligner qu'une part importante des bénévoles est composée **d'actifs/actives ou retraité.es** souhaitant participer activement à une meilleure acceptation du loup et des chiens de protection de troupeau.



En 2025, **81% des bénévoles étaient des femmes** (13) et 19% étaient des hommes (3).

Figure 5 : Répartition des bénévoles par genre

Tranche d'âge	Pourcentage
18-39 ans	73%
40-59 ans	13,3%
60 ans et +	13,3%

**73% des bénévoles appartenaient à la tranche d'âge 18-39 ans**, 13% appartenaient à la tranche 40-59 ans et 13% des bénévoles avaient plus de 60 ans.

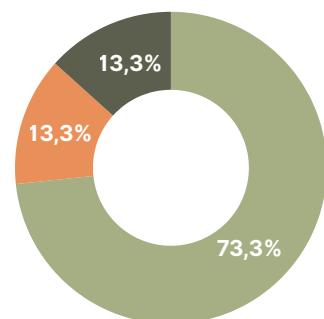


Figure 6 : Répartition des bénévoles par tranche d'âge

Les bénévoles se sont engagé.es sur la période d'une semaine minimum, allant parfois jusqu'à réaliser deux sessions d'affilé. Les frais liés à la nourriture et au logement ont été entièrement pris en charge par l'association.

# FORMATION :

## EN AMONT :

Les bénévoles de Parole de Loup ont pu bénéficier de nombreuses ressources documentaires pour préparer leur mission dans les meilleures conditions (documents, recommandation de livres et films, vidéos, MOOC Grands Carnivores, visioconférence sur le loup, les chiens de protection et le déroulé de la mission avec les coordinateurs loup de FERUS et le chargé de mission, visioconférence sur les chiens de protection et sur la situation actuelle des grands prédateurs en France par les DREAL coordinatrices des PNA Ours-Loup-Lynx).



**MOOC GRANDS CARNIVORES**  
**COURS EN LIGNE ET GRATUITS SUR L'OURS, LE**  
**LOUP ET LE LYNX**

## PENDANT LA MISSION :

À l'arrivée des bénévoles, une formation complète sur le loup et les chiens de protection était proposée à l'ensemble de l'équipe. Une présentation du questionnaire utilisé et des questions les plus fréquentes était également faite pour les volontaires. Des livres et de la documentation étaient à disposition dans le gîte de chaque session. Chaque semaine, une sortie de terrain encadrée par un accompagnateur en moyenne montagne était proposée aux bénévoles afin de mieux appréhender la zone d'action et les différents enjeux propres à la région.



# LES ACTIONS :

## ENQUÊTE D'OPINION :

Pendant les 6 semaines de mission, les bénévoles ont pu administrer un questionnaire sur le loup et les différents moyens de protection aux habitants et aux personnes de passage. **Au total, 630 personnes ont été interrogées** (contre 388 en 2024) et on pu échanger sur les enjeux de coexistence et de conservation du loup en France. Cette enquête a notamment été réalisée sur les marchés ou dans d'autres manifestations locales. Cette année, l'enquête d'opinion a été la **méthode d'action privilégiée**, dans l'objectif de favoriser **l'écoute et le dialogue**.

## DIFFUSION DE DOCUMENTATION :

L'itinérance inhérente au programme a permis **une diffusion massive d'informations** sur le loup et les chiens de protection des troupeaux dans les commerces, les structures touristiques, bâtiments publics mais aussi directement dans les rues. **Au total, 110 communes ont été prospectées**.

## ANIMATIONS ET CONFÉRENCES :

Différentes **animations** naturalistes et **conférences** sur le thème du loup et des chiens de protection ont pu se tenir dans le cadre de la mission. L'édition 2025 fut l'occasion d'**expérimenter** de nouveaux formats tel que "La veillée du loup" en vue d'enrichir la programmation des prochaines missions.

## MÉDIATION CHIENS DE PROTECTION :

Chaque semaine, une demi-journée était dédiée à la **sensibilisation** du public aux bons comportements à adopter face aux **chiens de protection** des troupeaux aux départs des sentiers de randonnée (en lien avec le programme Parole de Patou, également porté par FERUS).



# L'ENQUÊTE :

## UN QUESTIONNAIRE EN DEUX TEMPS :

Conçu pour **favoriser l'écoute et le dialogue**, l'enquête administrée par les bénévoles se déroule en deux temps : - un temps dédié aux questions sur l'avis/les connaissances du public sur le loup, - un temps consacré à l'échange et à la transmission d'une **information de qualité** et dont les sources sont fiables. La phase d'échange représente une opportunité considérable pour être à l'**écoute des appréhensions du public** et pour pouvoir comprendre davantage les enjeux d'information et de communication liés au retour du loup en France.

## CONTENU :

De manière globale, les questions posées aux personnes interrogées portent sur **le regard que peut avoir le public sur le retour du loup** via différents cas de figure (impact écologique, sécurité personnelle, enjeux de coexistence notamment avec les activités d'élevage...). Une partie non-négligeable de l'enquête est également dédiée à la **connaissance** des divers accompagnements mis en place par le PNA loup et activités d'élevage, notamment les moyens de protection des troupeaux et les tirs létaux.

## PROTOCOLE :

L'administration du questionnaire se déroule quasi-systématiquement sur les **marchés** et/ou pendant diverses **manifestations locales**. À quelques occasions, les bénévoles ont pu échanger avec des passants dans d'autres lieux publics (rue, sentier, zone touristique à forte affluence, etc.). L'interrogation du public s'est faite de façon **aléatoire et sans aucun critère particulier** (âge, sexe, etc.). Afin de connaître davantage **le rapport au loup** de la personne répondante et déterminer si elle se trouve sur une Zone de Présence Permanente (ZPP), le département de résidence de l'interrogé.e est systématiquement demandé. L'enquête a été administrée sur papier dans son intégralité avant d'être reportée au format numérique pour une analyse simplifiée via Google Forms.



© Tanguy Mercier

# L'ENQUÊTE SUR LE TERRAIN :

## 23 ZONES D'ADMINISTRATION EN 2025 !

Avec une **moyenne d'un marché par jour d'action**, l'édition 2025 a été particulièrement productive d'un point de vue des marchés couverts par l'enquête (21 en 2025 + 2 autres zones d'enquêtes contre 17 en 2024).

### ISÈRE (38) :

Marchés de : - La Mure, - Lans en Vercors, - Saint Martin d'Uriage, - Vif

### SAVOIE (73) :

Marchés de : - Aussois, - Albertville, - Moûtiers + Station de Valmorel

### DRÔME (26) :

Marchés de : - Crest, - Die, - Châtillons en Diois, - Bourdeaux + Zoo d'Upie

### LOZÈRE (48) :

Marchés de : - La Malène, - Ispagnac, - Florac, - Millau (12), - Massegros

### ARDÈCHE (07) :

Marchés de : - Vogüé, - Jaujac, - Thueyts, - Chomérac, Lavilledieu, - Ruoms

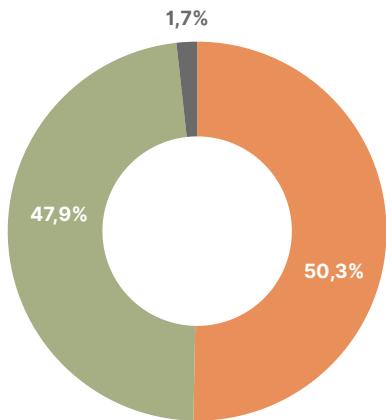
### JURA (39) :

Marchés de : - Poligny, - Doucier, - Pontarlier (25), - Les Rousses

De la même façon que le tracé global de la mission Parole de Loup, les zones d'enquêtes ont été **sélectionnées pour être au plus proche des zones à forte pression de déprédatation** liée au loup, afin de recueillir l'opinion des habitants directement confrontés. La programmation prévoit néanmoins plusieurs passages dans des zones touristiques diverses afin de capter un regard extérieur.

Rappelons tout de même que cette enquête n'est pas comparable à un sondage réalisée par un institut dédié, nos modes d'action ne permettant pas d'avoir une aussi bonne représentativité des avis et de la population.

# ÂGE, SEXE ET ORIGINES DES SONDÉ.ES :



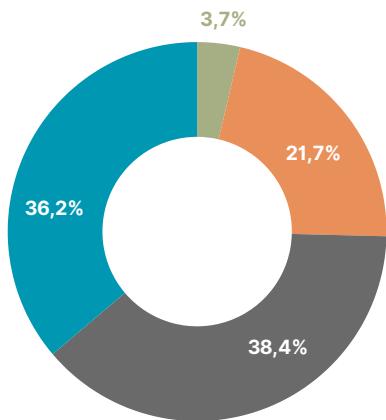
Femme

Homme

Autre / NSPP

La parité femme/homme est proche avec **50,3%** de répondants hommes et **47,9%** de sondées femmes.

Figure 7 : Répartition des sondé.es par genre



- de 20 ans

20-39 ans

40-59 ans

60 ans et +

Là aussi, si l'on regroupe les deux premières tranches d'âge, **un certain équilibre** est respecté avec près d'un tiers de répondant.es pour chaque tranche d'âge.

Figure 8 : Répartition des sondé.es par tranche d'âge

**47%**

des sondé.es sont originaires d'un département concerné par une Zone de Présence Permanente (ZPP) du loup gris en sortie d'hiver 2023.



# LES QUESTIONS :

## 1. LE LOUP A FAIT SON RETOUR EN FRANCE DEPUIS L'ITALIE IL Y A 30 ANS (1992). QUEL EST VOTRE RESENTI PAR RAPPORT À ÇA ?

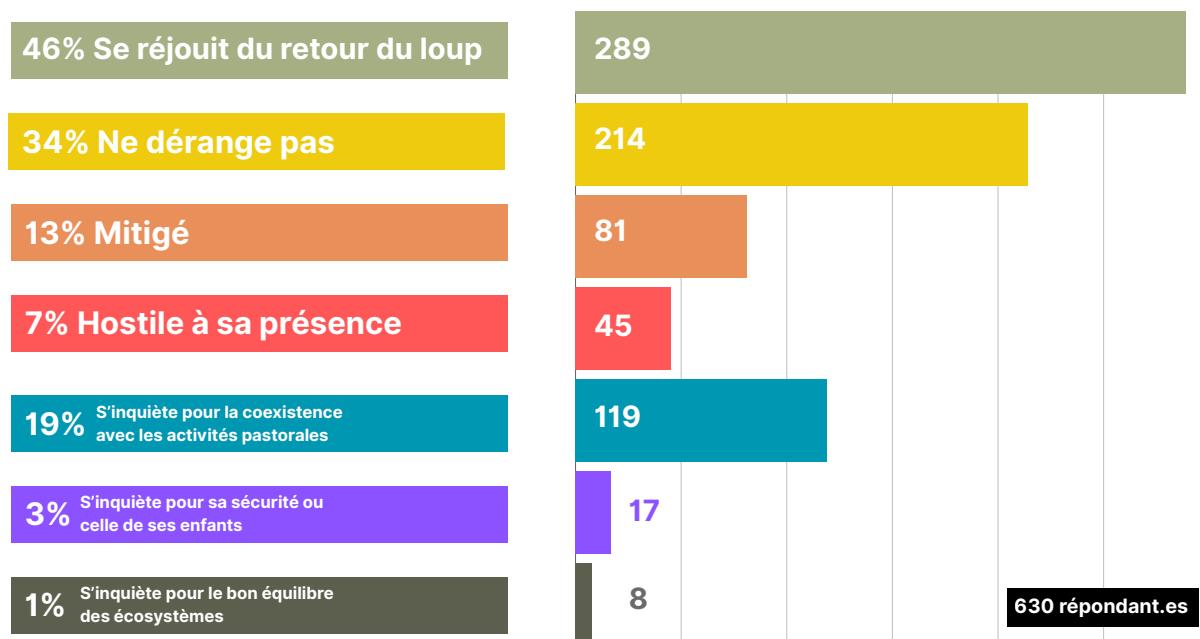
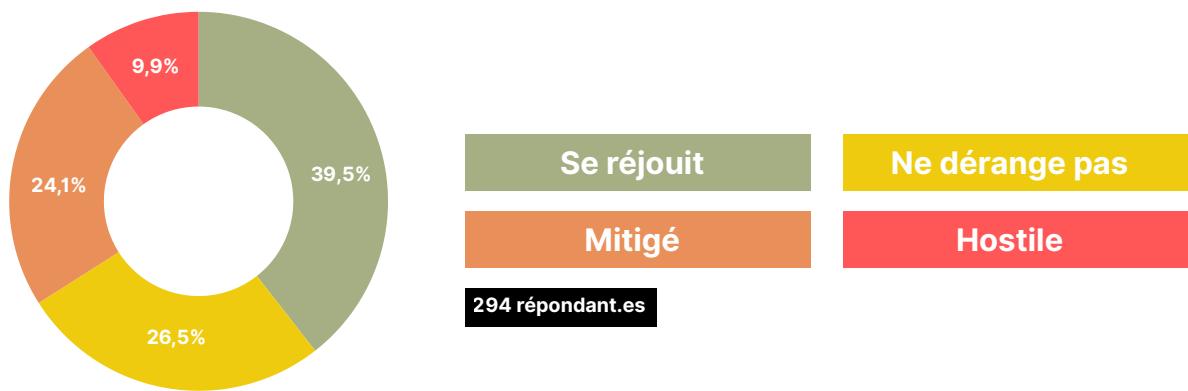


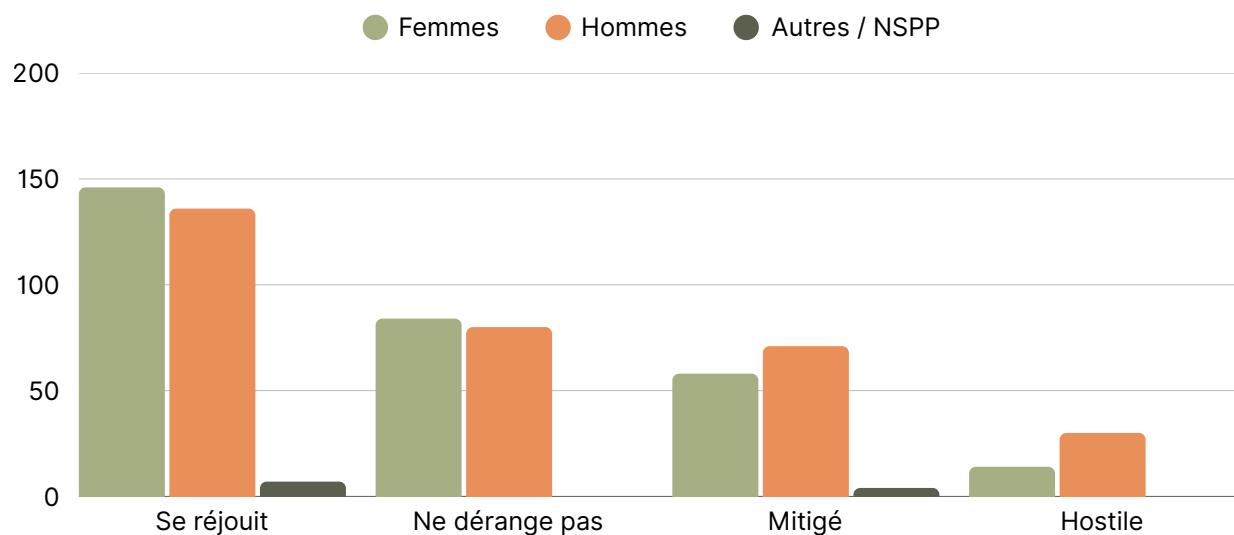
Figure 9 : Ressentis des personnes interrogées sur le retour du loup en France

Si les réponses à cette première question sont nuancées, les personnes interrogées sont dans l'ensemble **favorables à 80%** à la présence du loup gris sur le territoire français. Il est important de noter que **19% des sondé.es se soucient de la coexistence avec les activités pastorales**. Il semble également important de souligner le fait que seul 7% des interrogé.es se déclarent hostiles à la présence du loup, et ce, malgré le fait que l'enquête se soit concentrée sur des zones à forte pression de déprédatation.

Si l'on s'attarde sur les réponses fournies par les personnes résidant dans des départements concernés par au moins une Zone de Présence Permanente (ZPP) "meute" en sortie d'hiver 2023 (soit 01, 04, 05, 06, 13, 25, 26, 38, 39, 48, 73, 74, 83, 84), on observe que **66% des répondant.es sont favorables** à la présence du loup quand **10% s'y déclarent hostiles** (voir figure 10 ci-après).



**Figure 10 : Ressentis des personnes interrogées sur le retour du loup en France dans les départements concernés par au moins une ZPP “meute” en sortie d’hiver 2023**



**Figure 11 : Ressentis des personnes interrogées sur le retour du loup en France selon leur sexe**

Si l'on compare les réponses données par les femmes et les hommes ayant répondu à l'enquête d'opinion, on remarque que les résultats sont **relativement proches**. Toutefois, on constatera tout même **une plus forte hostilité** envers le loup chez les hommes que chez les femmes.



## 2. PENSEZ-VOUS QUE LE LOUP JOUE UN RÔLE IMPORTANT DANS LES ÉCOSYSTÈMES ?



Figure 12 : Avis des sondé.es sur le rôle du loup dans les écosystèmes

### 2.1 POURQUOI ?

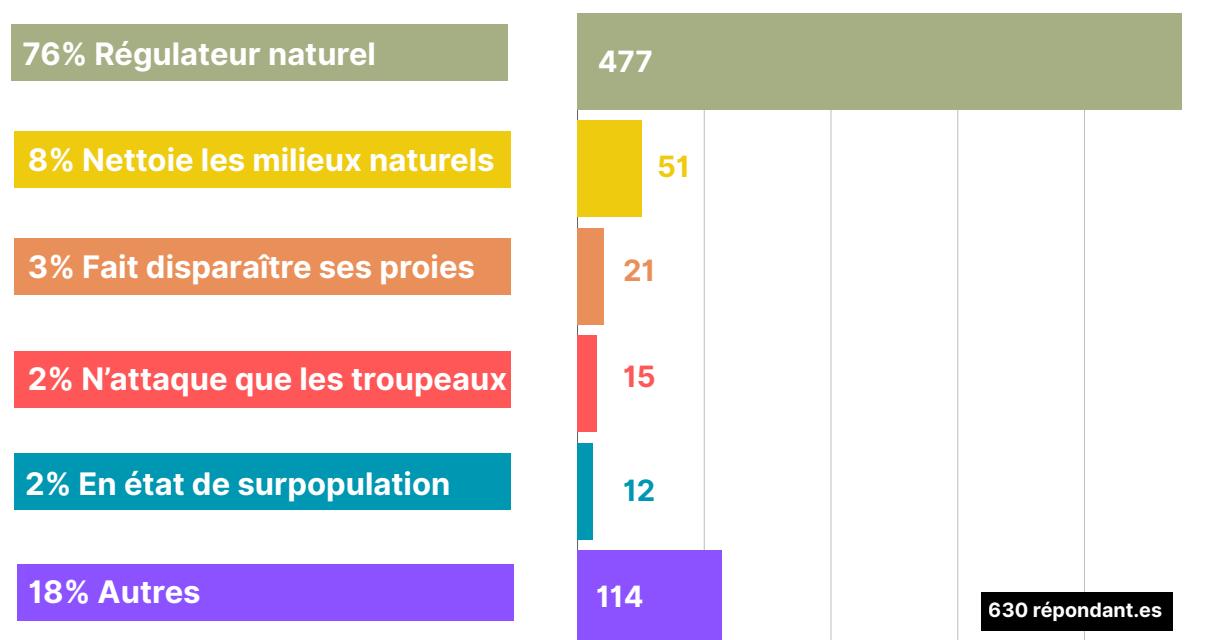


Figure 13 : Avis des sondé.es sur les raisons de l'importance du loup dans les écosystèmes.

Si 90% des personnes interrogées attribuent un rôle important au loup dans les écosystèmes, **84% d'entre elles précisent qu'il impacte positivement son environnement** (régulation des proies sauvages, nettoyage des milieux naturels). Les principaux impacts négatifs mentionnés sont : - la disparition des proies sauvages, - l'exclusivité des prédatations exercée sur les troupeaux domestiques et l'état de surpopulation de l'espèce.

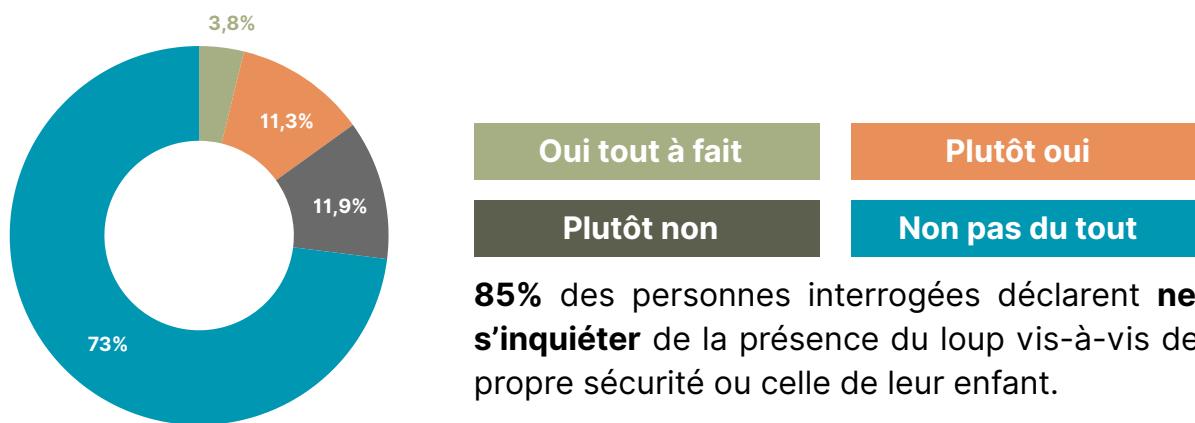


*Variable selon les périodes de l'année et les meutes, le régime alimentaire du loup gris est composé à 76% en moyenne d'ongulés sauvages.*



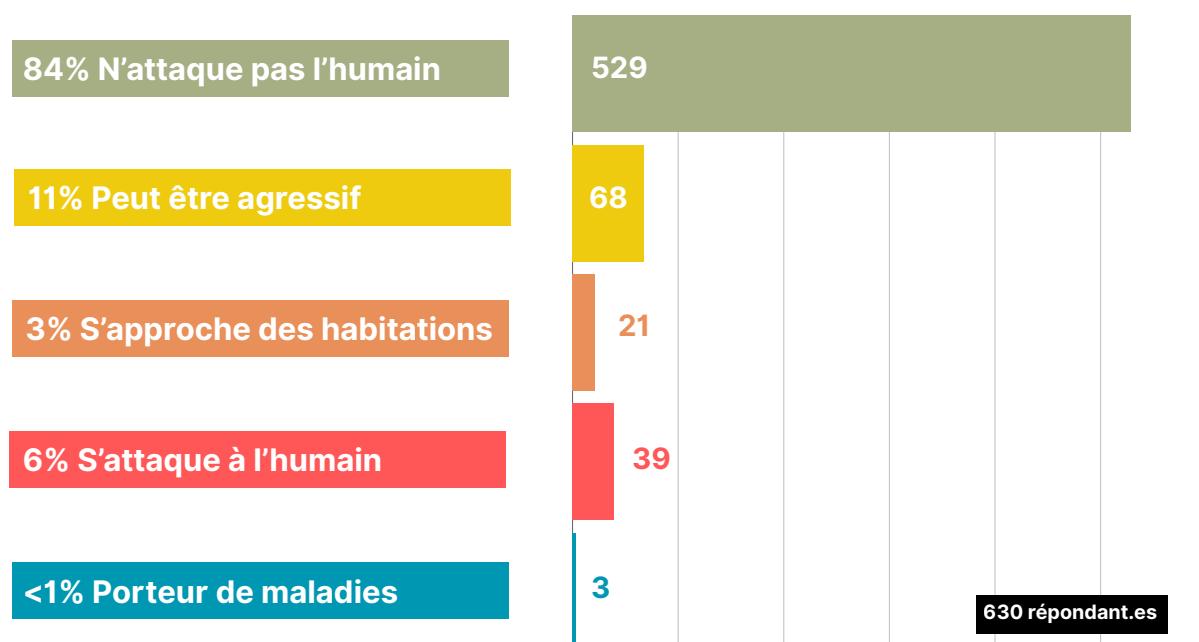
**EN SAVOIR PLUS :**  
**LE RÉGIME ALIMENTAIRE DU LOUP**  
[loupfrance.fr](http://loupfrance.fr)

### 3. DIRIEZ-VOUS QUE LA PRÉSENCE DU LOUP SUR CE TERRITOIRE VOUS INQUIÈTE POUR VOTRE SÉCURITÉ ?



**Figure 14 : Avis des sondé.es sur le risque que représente le loup pour leur propre sécurité ou celle de leur enfant.**

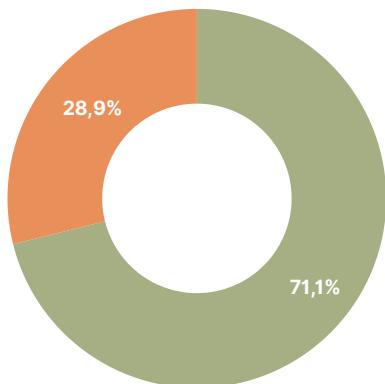
### 2.1 POURQUOI ?



**Figure 15 : Argumentation des sondé.es sur la dangerosité du loup**

## 4. LA PRÉSENCE DU LOUP ENGENDRE DES CONFLITS AVEC LE PASTORALISME [...]. POUR ACCOMPAGNER AU MIEUX LES ÉLEVEURS, L'ETAT A MIS EN PLACE UN PNA, COMPRENANT TROIS GRANDES MESURES.

### 4.1 LA PREMIÈRE DE CES MESURES CORRESPOND À L'INDEMNISATION DES PERTES, CONNAISSEZ-VOUS CE DISPOSITIF ?



Oui

Non

71% des personnes interrogées **ont connaissance du dispositif d'indemnisation** des pertes liées au loup mis en place par l'Etat dans le Plan National d'Actions loup et activités d'élevage 2024 - 2029.

**Figure 16 : Etat de connaissance des sondé.es sur le dispositif d'indemnisation des pertes liées au loup mis en place dans le PNA.**



## 4.2 LA DEUXIÈME MESURE CORRESPOND AU FINANCEMENT DES MOYENS DE PROTECTION DES TROUPEAUX. CONNAISSEZ VOUS CERTAINES DE CES MESURES ?

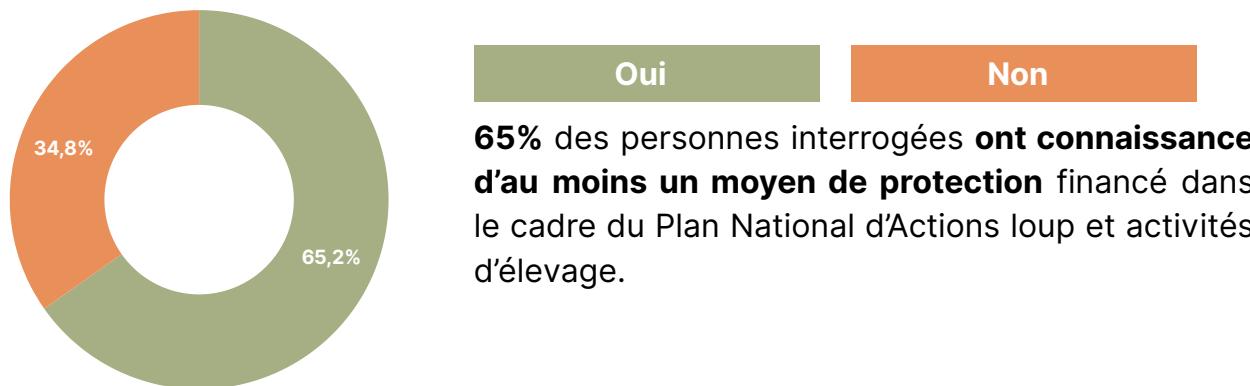


Figure 17 : Etat de connaissance des sondé.es sur les moyens de protection financés dans le cadre du PNA loup et activités d'élevage.

### 4.2.1 SI OUI, LESQUELLES ?

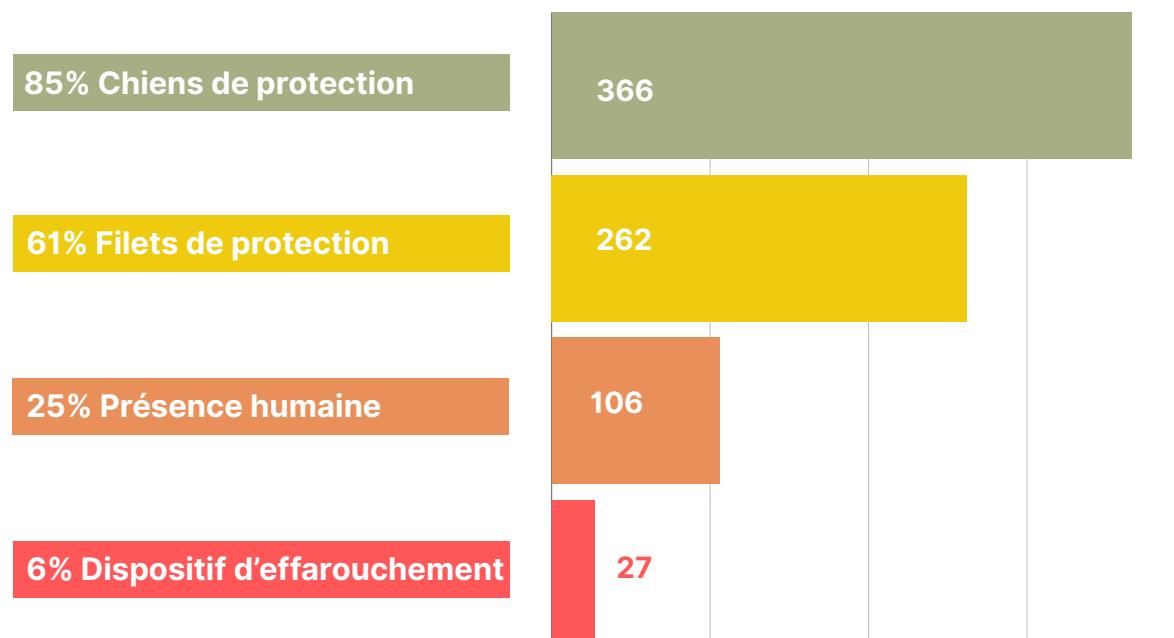


Figure 18 : Moyens de protection des troupeaux financés par le PNA identifiés par les sondé.es lors de l'enquête.

## 4.3 LA TROISIÈME MESURE PRISE PAR L'ETAT CORRESPOND AU PRÉLÈVEMENT D'UNE PARTIE DE LA POPULATION DE LOUPS MALGRÉ SON STATUT D'ESPÈCE PROTÉGÉE. EN 2025, 192 LOUPS POURRONT ÊTRE TUÉS SUR UNE POPULATION D'À PEU PRÈS 1 000 INDIVIDUS SOIT ENVIRON 20%. AVIEZ-VOUS CONNAISSANCE DE CE DISPOSITIF ?

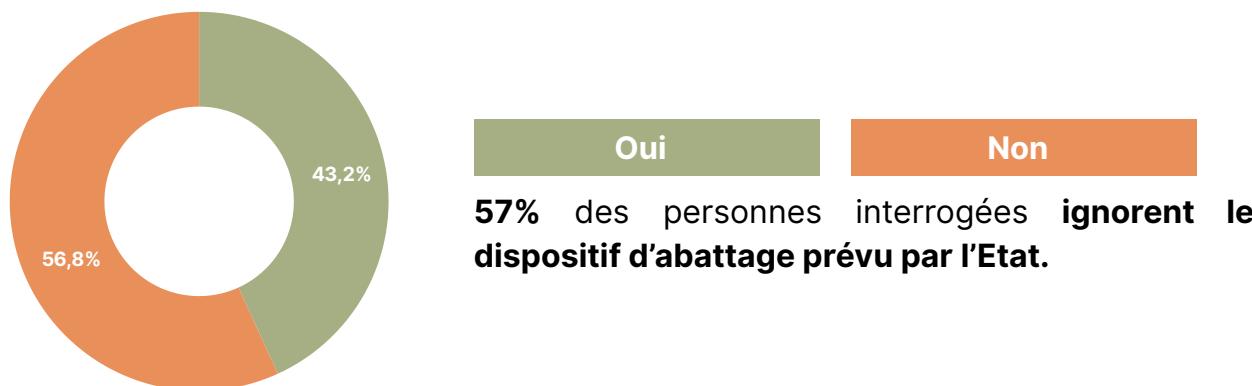


Figure 19 : Etat de connaissance des sondé.es sur le dispositif de tir mis en place dans le cadre du Plan National d'Actions.

À l'inverse des deux premières mesures, la majorité des personnes interrogées **n'ont pas connaissance du dispositif de tir** permis par l'Etat. Une part importante des sondé.es évoque tout de même les actes de destructions illégales.



## 4.4 QUEL EST VOTRE OPINION SUR LE DISPOSITIF DE TIR MIS EN PLACE PAR L'ETAT ?



Figure 20 : Avis des sondé.es sur le dispositif de tir mis en place par l'Etat.

## 4.5 POURQUOI ?

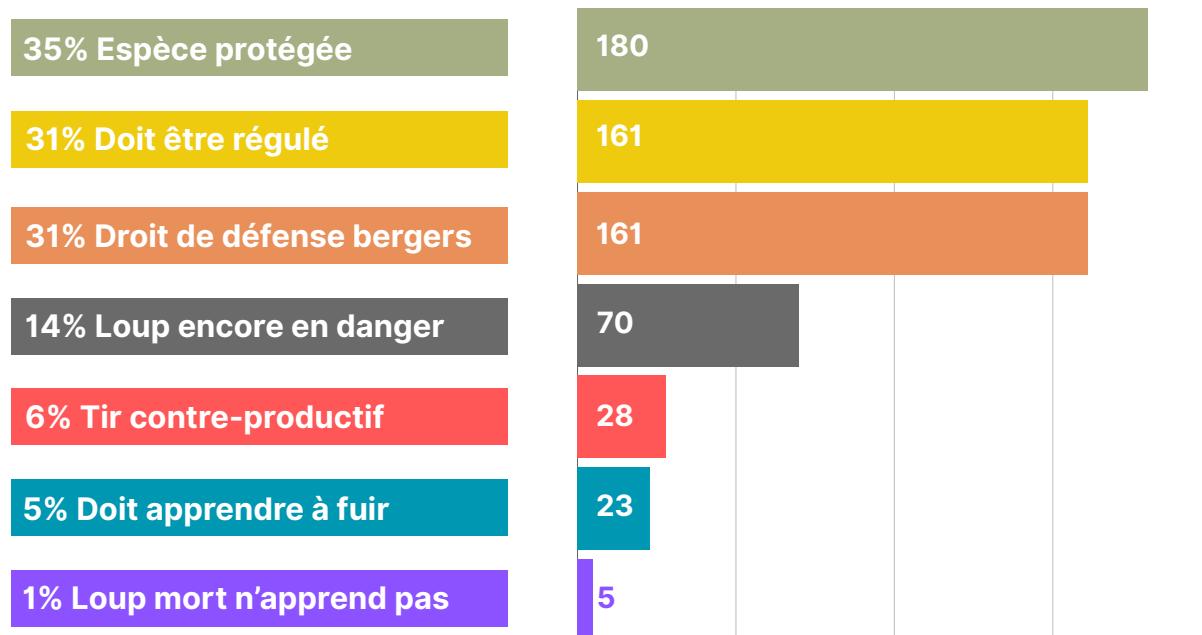


Figure 21 : Argumentation des sondé.es sur le dispositif de tir mis en place par l'Etat.

Si une légère majorité de personnes se déclarent "favorables" à "tout à fait favorables" aux tirs létaux, il convient de préciser qu'**une grande majorité des répondant.es n'avait pas conscience des différentes externalités négatives qu'impliquent les tirs de défense** (dispersion des meutes, efficacité non prouvée d'un point de vue de la protection, report de prédation sur les troupeaux domestiques...). Ainsi, **un important travail d'information** a été effectué par les bénévoles afin de renseigner davantage le public sur les conséquences des tirs létaux sur le loup.

Bien que difficilement quantifiable, il semblerait qu'une part non-négligeable des personnes interrogées ait pris en considération les arguments avancés par nos équipes. Malgré tout, il est important de souligner qu'une partie du public reste hermétique à ces mêmes arguments en raison du positionnement perçu comme "militant" (et donc biaisé) de l'association.



**EN SAVOIR PLUS :**  
**LES TIRS DE LOUPS**  
[ferus.org](http://ferus.org)



# LA DISTRIBUTION : LES PLAQUETTES D'INFORMATION

**La plaquette "Le loup en France"** de 4 pages, mise à jour en juin 2025 avec les derniers chiffres communiqués par l'OFB. Ce document est réalisé par l'association FERUS.

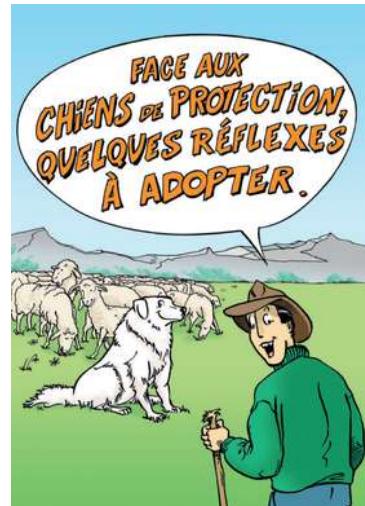
Cette plaquette aborde le retour naturel du loup et sa répartition actuelle en France, certains points de sa biologie et de son comportement, les mesures du Plan National d'Actions Loup et notamment les moyens de protection proposés dans ce cadre, ainsi que le programme PastoraLoup, programme de soutien aux éleveurs et bergers en zones à loups, lancé par FERUS en 1999.



**Une plaquette d'information** (français/anglais) et **une BD** sur les bons comportements à adopter en présence des chiens de protection des troupeaux à destination des usagers des zones pastorales.

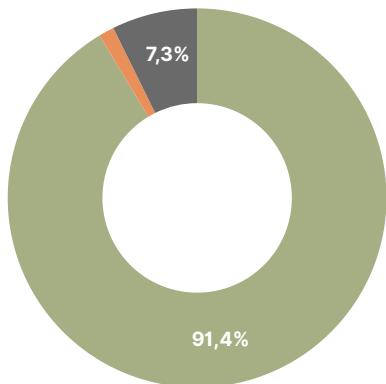
Ces documents sont réalisés et fournis par Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de la Mission Loup.

Les différentes plaquettes d'informations sont visibles dans leur intégralité en annexe.



# LA DISTRIBUTION :

## BILAN



Acceptation plaquette loup + CPT

Acceptation plaquette CPT sans loup

Refus

Figure 22 : Répartition de la distribution de plaquettes d'informations

En 2025, environ **15 000** plaquettes “loup” et **10 000** BD et plaquettes “chiens de protection” ont été distribuées lors de nos tournées.

**1 672 lieux de dépôt ont été prospectés** par les équipes de la mission. Parmi eux, 1 528 ont accepté les deux plaquettes, 22 ont accepté uniquement la plaquette sur les chiens de protection et 122 ont refusé.

Au total, près de **92% des lieux de dépôt prospectés ont accepté la documentation**.

7,3% des lieux prospectés ont refusé les plaquettes d'information, mentionnant davantage un manque de place qu'une hostilité au loup et aux chiens de protection.

Comme l'année précédente, beaucoup de structures publiques impliquées dans la préservation de l'environnement ont refusé la documentation, mentionnant un sujet trop polémique ou trop politique.



# LA DISTRIBUTION :

## 110 VILLES ET VILLAGES PROSPECTÉS

### BOUCHES-DU-RHÔNE (13) :

Saint-Marc-Jaumegarde, Vauvenargues, Pourrières, Trets, Puyloubier, Saint-Antonin-sur-Bayon, Beaurecueil, Le Tholonet, Meyrargues, Peyrolles-en-Provence, Le Puy-Sainte-Réparade, Eguieries

### VAR (83) :

Brignoles, Forcalqueiret, Gareoult, Neoules, Meounes, Signes, Luge-les-Pins, Gemenos, Plan-d'Aups-Sainte-Baume, Nans-les-Pins

### VAUCLUSE (84) :

Gordes, Monnieux, Sault, Revest-du-Bion, Banon, Simiade-la-Rotonde, Rustrel, Apt, Goult, Coustellet

### ISÈRE (38) :

La Mure, Villard-Saint-Christophe, Saint-Théoffrey, Laffrey, La Motte-d'Aveillans, Lans-en-Vercors, Autrans-Méandre-en-Vercors, Villard-de-Lans, Saint-Martin-d'Uriès, Rioupéroux, Le Bourg-d'Oisans, Allemond, Vizille, Vif, Gresse-en-Vercors, Lac de Monteynard-Avignonet

### SAVOIE (73) :

Valmorel, Aigueblanche, Moûtiers, Aussois, Modane, Saint-Michel-en-Maurienne, Saint-Jean-de-Maurienne, Albertville, La Plagne, Bourg-Saint-Maurice

### DRÔME (26) :

Bourdeaux, Saillans, Comps, Dieulefit, Crest, Chabeuil, Romans-sur-Isère, Die, Col du Rousset, Vassieux-en-Vercors, La Chapelle-en-Vercors, Pont-en-Royans, Saint-Jean-en-Royans, Châtillons-en-Diois, Luc-en-Diois, Saou

### LOZÈRE (48) :

La Malène, Les Vignes, Le Rozier, Ispagnac, Mende, Chanac, Marvejols, Florac, Le Pont de Mont Vert, Millau, Aguissac, La Rivièrre-sur-Tarn

### ARDÈCHE (07) :

Vogüé, Aubenas, Villeneuve-de-Berg, Alba-la-Romaine, Jaujac, Thueyts, Chomérac, Privas, Montélimar

### JURA (39) :

Clairvaux-les-lacs, Doucier, Saint-Maurice-Crillat, Saint-Laurent-en-Grandvaux, Foncine-le-haut, Chauxneuve, Mouthe, Reculfoz, Poligny, Arbois, Voiteur, Le Vernois, Lons-le-Saunier, Pontarlier, Source de la Loue, Valdahon, Orchamps-Vennes, Les Fins, Morteau, Villers-le-Lac

# ANIMATIONS ET ÉVÈNEMENTS :

Afin de compléter les activités liées à la mission Parole de Loup, diverses animations ont été réalisées **en partenariat avec des structures locales**.

Il semble important de souligner la **difficulté** importante que représente la recherche de partenaires susceptibles de vouloir collaborer. Malgré un travail de recherche conséquent, les retours positifs restent maigres, notamment en raison de la crainte des différentes structures à l'idée d'organiser un événement sur la thématique du loup ou des chiens de protection.

Malgré cela, l'édition 2025 de Parole de Loup fut l'occasion d'**expérimenter** un nouveau format "La Veillée du loup", temps d'échange type table ronde au sujet du loup au sens large. Un premier test concluant malgré une faible affluence, permettant d'envisager une évolution du format pour l'édition 2026.

Les bénévoles ont également eu l'occasion de tenir au **stand** au Zoo d'Upie et ainsi sensibiliser les visiteurs du site par l'intermédiaire d'animations, documentations et questionnaires.

Enfin, à l'occasion d'un partenariat avec la Réserve Naturelle du Lac de Remoray, une **conférence** sur les chiens de protection des troupeaux et les bons réflexes à adopter s'est déroulée devant plus d'une vingtaine de personnes.

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos partenaires (Camping Elina, Zoo d'Upie et Réserve de Remoray) pour leur accueil. Nous remercions également la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche pour leur accompagnement pendant une journée de sensibilisation ainsi que le Groupe Tétras Jura pour leur invitation à participer au ciné-débat "Lynx".



# SENSIBILISATION :

## CHIENS DE PROTECTION

Comme pour les éditions précédentes, **6 demi-journées de sensibilisation** aux chiens de protection ont été effectuées par les équipes de Parole de Loup. De manière générale, cette opération de **maraudage** a eu lieu au départ des sentiers de randonnée et/ou dans les zones à forte affluence touristique à partir de la documentation fournie par la DREAL AuRA.

Pour rappel, cette partie de la programmation est entièrement dédiée à la **communication des bons gestes à adopter** en cas de rencontre avec les chiens de protection des troupeaux et les raisons de leur présence en alpage. Avec comme objectif de **limiter les conflits** éleveurs/randonneurs, l'action Parole de patou présente une réelle dimension de **médiation**.

Cette année, le maraudage s'est effectué de façon ponctuelle sur **plusieurs points d'intérêt** : Domaine skiable de Gresse-en-Vercors (38), Station de Valmorel-les-Avanchers (73), Station du Col de Rousset (26), Gorges du Tarn (48), Gorges de l'Ardèche (07), Lac de Remoray (25)

Parole de patou étant un programme à part entière, il bénéficie d'un rapport d'activité 2025 qui lui est propre. Pour prendre connaissance de l'ensemble des activités qui y sont rattachées, rendez-vous sur : <https://www.ferus.fr/benevolat/parole-de-patou>



# CONCLUSION ET PERSPECTIVES :

L'édition 2025 de Parole de Loup fut riche en actions et en échanges. Cette année encore, le programme aura permis à nos équipes d'aborder aisément **plusieurs centaines de personnes** sur une vaste partie du territoire du loup en France.

Semblable à celui des années précédentes, le ressenti est **globalement positif**. Une large majorité du public interrogé est favorable à la présence du loup en France, tout en ayant conscience des problématiques inhérentes aux activités d'élevage. Malgré tout, une **vigilance particulière** doit être apportée à l'opinion de la société sur les tirs létaux. En effet, la donnée marquante de cette édition restera l'avis favorable de près de 40% des interrogé.es quant aux tirs de défense bien que seulement 7% du public se positionne de manière hostile à la présence du loup. À noter qu'**une défiance particulière envers le monde de la protection de l'environnement** s'est fait ressentir lors des opérations de maraudage.

Année de réflexions et d'expérimentations, nous devons désormais tirer des conclusions pour dégager des pistes d'amélioration et faire évoluer la mission Parole de Loup (conjointement à Parole d'Ours et Parole de Lynx) dans le cadre **d'une refonte des programmes d'information et de communication de FERUS**.

Dès 2026, un travail de fond sera réalisé pour permettre au programme de répondre au défi que représente la sauvegarde du loup et des activités pastorales. Ainsi, les prochaines éditions seront portées vers **l'écoute et le dialogue**, notamment envers le monde agricole et le monde rural, tout en continuant nos efforts de communication vers le grand public par l'intermédiaire de **conférences, ciné-débats, réunions publiques et autres événements**.

Enfin, à l'heure où les opinions dépassent les faits, rappelons que **l'écologie n'est pas un avis, mais une science**. Il convient ainsi de poursuivre avec rigueur les efforts de conservation du loup et de communication pour œuvrer à une coexistence apaisée avec les activités humaines dont le pastoralisme, une démarche dans laquelle s'inscrit Parole de Loup et l'ensemble des missions portées par FERUS.

# REMERCIEMENTS :

La réussite de la mission Parole de Loup tient à **l'engagement collectif** de l'ensemble des acteurs ayant contribué à la bonne mise en œuvre du programme.

Ainsi, l'association FERUS souhaite adresser ses plus sincères remerciements à :

- La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- L'ensemble des bénévoles présent.es sur la mission pour leur engagement et leur motivation et à qui nous devons la réussite de cette édition 2025 ! : Adeline, Agathe, Anthony, Camille, Doriane, Emilie, Fathia, Léane, Lisa, Mahana, Martine, Maud, Meghane, Mélusine, Patrick et Tristan
- Les accompagnateurs en moyenne montagne ayant accompagné les bénévoles lors des sorties randonnée : Cyril Cayre, Dimitri Moine, Jean-Claude Louis, Thierry Deniset, Willy Sudre
- Les propriétaires de gîtes pour leur accueil
- L'ensemble des structures partenaires des actions de terrain : Camping Eliana, Zoo d'Upie, RNN des Gorges de l'Ardèche, RNN du Lac de Remoray et le Groupe Tétras Jura

Remerciements particuliers à l'équipe de FERUS pour leur engagement sur le programme : Cécile Chauvet (secrétaire), Coline Hauguel (chargée de communication), Denis Doublet (coordinateur loup), Émile Berthelon (assistante administrative), Fannie Malet (coordinatrice des actions de terrain), Jean-Michel Fritz (adjoint coordinateur loup), Mathilde Adami (chargée de mission Pyrénées), Natacha Bigan (référente de réseau - Massif du Jura).

# ANNEXES :

Questionnaire Parole de Loup.....	p.34
Plaquette d'information loup.....	p.35/.p38
Bande Dessinée CPT .....	p.39/p.46
Plaquette d'information CPT.....	p.47/p.48
Rapport d'activité PastoraLoup 2024.....	p.49

# CONTACTS :

**Tanguy MERCIER, chargé de mission animation**  
animation@ferus.org - 06 88 02 54 13

**Fannie MALET, coordinatrice des actions de terrain**  
fannie.malet@ferus.org - 07 50 69 98 90

**Denis DOUBLET, vice président coordinateur loup**  
coordination.loup@ferus.org

**Secrétariat**  
secretariat@ferus.org - 04 90 93 50 29

n°15 bureaux de Fourchon, rue Charlie Chaplin, 13200 Arles

[www.ferus.org](http://www.ferus.org)



## QUESTIONNAIRE : PAROLE DE LOUP

### Lieu :

Date: \_\_\_\_\_

Département de la personne interrogée (nom et numéro) :

**Sexe :**

Âge : - de 20 ans 20 à 39 ans 40 à 59 ans 60 ans et +

1. Le loup a fait son retour en France depuis l'Italie il y a 30 ans (1992). Quel est votre ressenti par rapport à ça ?

.....

2. Pensez-vous que les loups jouent un rôle important dans l'écosystème ?

- Oui tout à fait, - Plutôt oui, - Plutôt non, -Non pas du tout

## Pourquoi ?

3. Diriez-vous que la présence du loup sur ce territoire vous inquiète pour votre sécurité ?

- Qui tout à fait - Plutôt qui - Plutôt non - Non pas du tout

Pourquoi?

4. La présence du loup engendre des conflits avec le pastoralisme du fait de la prédatation qu'il peut exercer sur les troupeaux. Pour accompagner au mieux les éleveurs, l'Etat a mis en place un Plan National d'Actions, comprenant trois grandes mesures.



- 4.2. La deuxième mesure correspond au financement des moyens de protection des troupeaux. Connaissez-vous certaines de ces mesures ?      Oui      Non

- Chien de protection, Présence humaine, Filet de protection, - Dispositif d'effarouchemen

- 4.3. La troisième mesure prise par l'Etat correspond au prélèvement d'une partie de la population de loups malgré son statut d'espèce protégée. En 2025, 192 loups pourront être tués sur une population d'à peu près 1000 individus soit environ 20%. Avez-vous connaissance de ce dispositif ?  Oui  Non

- 4.4. Quel est votre opinion sur le dispositif de tir mis en place par l'Etat ?

- Tout à fait favorable, - Favorable, - Défavorable, Tout à fait défavorable
  - Ne sais pas, n'a pas d'avis

Pourquoi ?

# LE LOUP EN FRANCE

## UN RETOUR NATUREL

Le loup gris (*Canis lupus*) a été absent du territoire national durant une soixantaine d'années. Depuis le début des années 1990, il a recolonisé naturellement une grande partie des Alpes depuis l'Italie d'où il n'a jamais disparu. Depuis peu, on assiste aussi au retour d'individus depuis la Belgique et l'Allemagne.

### Une population vulnérable

Si de nouveaux territoires français sont régulièrement rejoints par des individus isolés en dispersion, l'installation de nouvelles meutes reste rare en dehors des Alpes, de la Provence et du massif du Jura.

La population de loups est bien moins importante que ce qu'elle pourrait être. En cause : les trop nombreux tirs dérogatoires autorisés par les pouvoirs publics auxquels s'ajoutent des destructions illégales dont on ne connaît pas toute la portée.

Le loup est classé « vulnérable » sur la Liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) des espèces menacées en France.



- Zones de présence permanente meute / couple formé
- Zones de présence permanente loup(s) isolé(s)
- Zones de présence à confirmer

## MORPHOLOGIE DU LOUP\* en France



\* de souche italienne, majoritaire en France

## Un PRÉDATEUR EFFICACE DES ONGULÉS SAUVAGES

Les ongulés sauvages (chamois, mouflons, chevreuils, cerfs, sangliers...) constituent ses proies principales (76% du régime alimentaire d'après une étude réalisée sur neuf meutes alpines).

L'arrivée des loups contribue à réguler leurs populations. Le loup ajuste ses effectifs aux ressources disponibles et ne provoque jamais la disparition de ses proies.

Cependant, quelle que soit la densité de ces proies naturelles, les tentatives de prédation sur le bétail persistent.



Ressources alimentaires du loup



En France, les meutes comportent en moyenne quatre à cinq individus en fin d'hiver, parfois jusqu'à 10. Dans les Alpes, la superficie du territoire d'une meute est de 150 à 300 km<sup>2</sup>.

## COMPORTEMENT enVERS L'HOMME

La rencontre avec des loups reste un événement rare parce que ces animaux sont discrets et craintifs : ils évitent l'homme. En France, la peur du loup est ancrée dans la mémoire collective. Cette crainte n'a pas lieu d'être : les attaques sur l'homme n'ont été recensées à l'époque moderne que dans des circonstances exceptionnelles (animaux atteints de la rage). Il n'y a pas eu d'attaques sur l'homme en France depuis son retour, notamment parce que la rage a disparu de notre pays.

## OUI À LA COHABITATION !

Depuis le retour du loup, la protection des troupeaux est redevenue une priorité. Plusieurs techniques de protection directe des troupeaux ont fait leurs preuves : surveillance humaine, chiens de protection (notamment patous), clôtures électriques...

Les pouvoirs publics financent les mesures pour accompagner le pastoralisme en zones à loups :

- ❖ Indemnisation de pertes directes (animaux tués/ blessés) et pertes indirectes (perte de production, avortement...)
- ❖ Prise en charge d'une partie du salaire des bergers et aides-bergers, de l'achat des chiens de protection et du matériel (filets électriques, panneaux solaires...).
- ❖ Aide annuelle par chien de protection (croquettes, soins...), aide à la stérilisation.
- ❖ Accompagnements techniques, formations et diagnostics de vulnérabilité.



Malheureusement le PNA Loup et activités d'élevage 2024-2029 ne prévoit toujours pas d'aide à la protection des troupeaux de bovins et équins, ce qui est regrettable. Cependant, dans certains cas, il peut y avoir des aides d'urgence à la protection pour ces troupeaux.



**Le « risque zéro » de prédation n'existe pas mais les moyens de protection réduisent drastiquement les risques et dommages sur les troupeaux.**



### Les TIRS ne sont PAS des mesures de PROTECTION

Le loup est une espèce protégée et toujours menacée en France.

Malgré tout, l'État français autorise l'abattage massif de loups (jusqu'à 19% de sa population !) pour soi-disant faire baisser la prédation. Ces tirs sont autorisés pour des troupeaux ovins et caprins protégés et parfois pour les troupeaux bovins non protégés.

Il s'agit d'une politique claire de régulation de l'espèce, en toute illégalité vis-à-vis des réglementations françaises et européennes.

Les études scientifiques les plus récentes n'apportent pas la preuve que ces tirs létaux soient efficaces pour faire baisser les dommages sur les troupeaux. Au contraire, ils peuvent désorganiser les meutes, augmentant la dispersion d'individus isolés qui se rabattent alors plus facilement sur les troupeaux domestiques plutôt que sur la faune sauvage.

Seuls les moyens de protection des troupeaux sont efficaces sur le long terme.



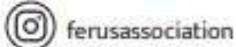
## PastoraLoup, Des Bénévoles pour la cohabitation

Depuis 1999, FERUS a mis en place PastoraLoup, un programme de soutien aux éleveurs et bergers en zones à loups, principalement dans les Alpes avec des troupeaux ovins et caprins. Nos équipes de bénévoles permettent une aide supplémentaire à la surveillance des troupeaux et à la mise en place de moyens de protection et d'aménagements pastoraux. En 2023, FERUS a lancé PastoraLoup dans le massif du Jura afin d'apporter un soutien aux éleveurs de bovins notamment. Et en 2025, le programme PastoraLoup a gagné la Bretagne et le Lot !

Vous êtes éleveurs en zones à loups ?  
Contactez-nous pour bénéficier du programme :  
[pastoraloup@ferus.org](mailto:pastoraloup@ferus.org) / 04 90 93 50 29

**Pour contribuer à la protection des loups, rejoignez-nous en devenant bénévole, en adhérant ou en faisant un don à FERUS, association nationale pour la conservation des grands prédateurs (ours, loup et lynx).**

Tout sur le loup :



[www.ferus.fr](http://www.ferus.fr)



NE PAS TENIR SUR LA VOIE PUBLIQUE. MERCI.  
Crédits photos et illustrations : Samuel Nogues, Fabien Bruggmann, Florian Graf, Alain Victor, Christian Lachize, Grégoire Rippal  
Maquette : Natacha Bignon, Sandrine Andrieux (2023)

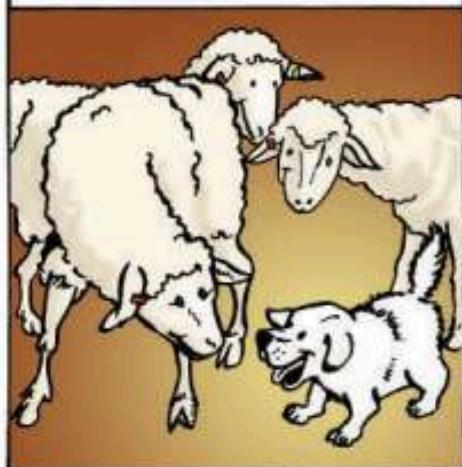
FACE AUX  
CHIENS DE PROTECTION,  
QUELQUES RÉFLEXES  
À ADOPTEr.



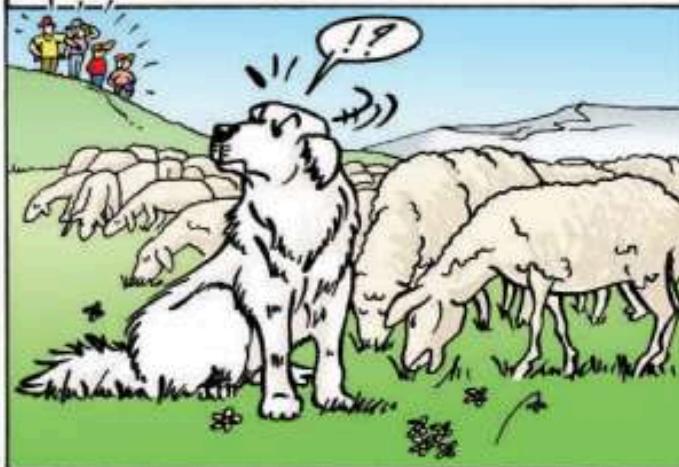
AU LONG DE VOS PROMENADES, VOUS POUVEZ RENCONTRER DES TROUPEAUX DE MOUTONS PROTÉGÉS PAR DES CHIENS.

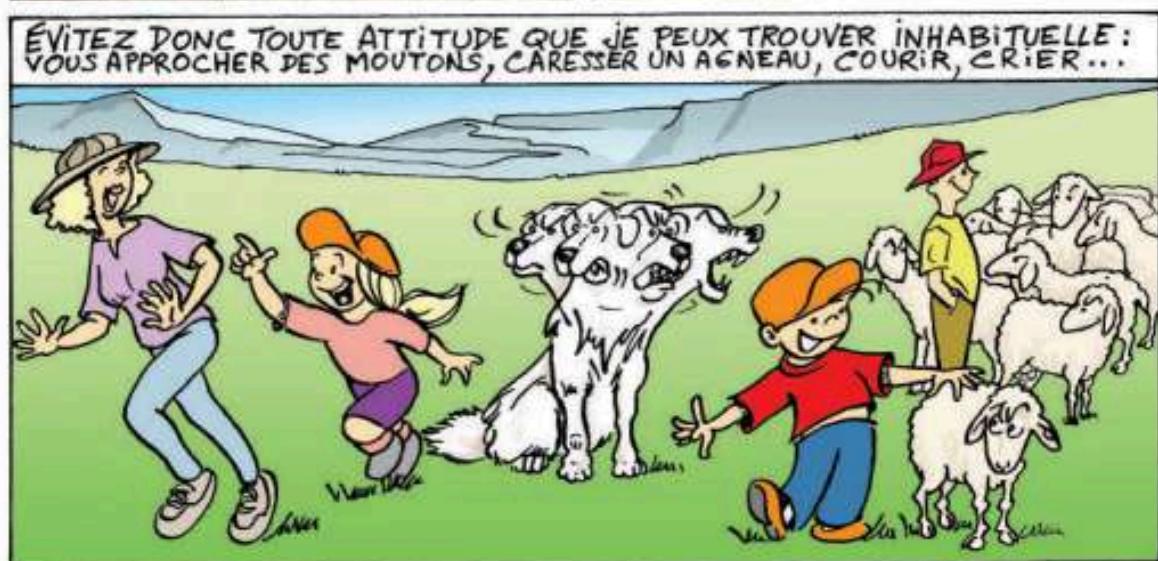


DES MA NAISSANCE, J'APPRENDS A VIVRE EN PARFAITE HARMONIE AVEC LES BREBIS.

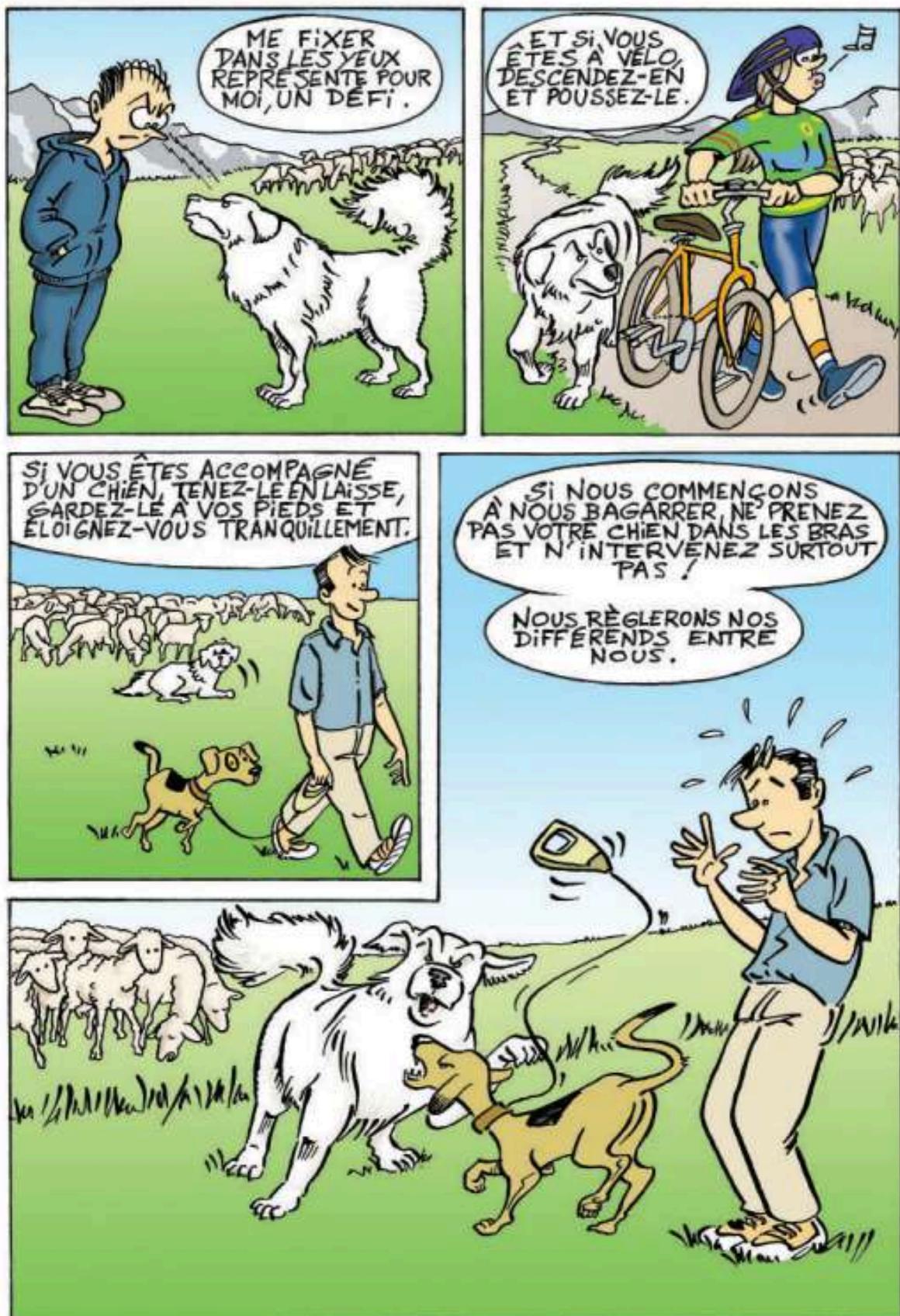


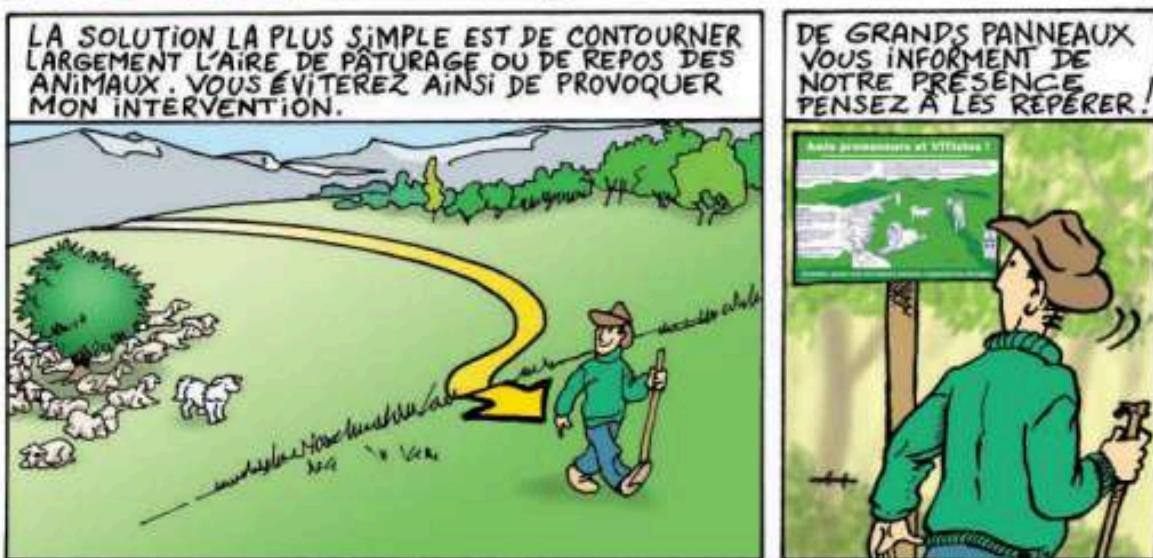
CELA EXPLIQUE MA VOCATION A NE PAS LES QUITTER, ET MA VIGILANCE VIS-A-VIS DE TOUTE PRÉSENCE SUR LEUR TERRITOIRE.















Directeur de la publication : Jean-Philippe Deneuvy, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes  
Conception : DDT des Alpes-de-Haute-Provence (Anne Dumé)  
Illustrations : Bernard Nicolas - [www.danselombre.com](http://www.danselombre.com)



PREFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES  
Gouvernement



**→ À L'APPROCHE D'UN TROUPEAU,  
ADOPTEZ LES BONS COMPORTEMENTS !**

**Gardez vos distances**

L'inruption de tout élément étranger au troupeau (chien non tenu en laisse, promeneur, VTT...) peut perturber la bonne marche du troupeau et le travail du berger: elle met le chien de protection en alerte. À cette approche, le chien de protection viens vous flairer pour vous identifier. Après quoi, il regagne son troupeau. Parfois, il peut tenter de vous intimider en aboyant.

**→ LEUR HISTOIRE**

**LEUR MÉTIER : LA PROTECTION DES TROUPEAUX**

Leur utilisation traditionnelle a disparu avec la raréfaction des grands prédateurs au début du siècle. Avec le retour du loup, de l'ours, du lynx, ces chiens représentent de nouveau pour les éleveurs et les bergeres une aide précieuse pour la protection des troupeaux. En France, on rencontre principalement des chiens de race Montagne des Pyrénées, berger des Abruzzes, Berger d'Anatolie et Cão de Gado Transmontano.

**→ LEUR ATOUT :  
LE TROUPEAU**

**Le chien de protection est autosome : il accompagne son troupeau et veille sur lui sans relâche, nuit et jour même quand l'éleveur ou le berger n'est pas là. Pour exercer sa vigilance, il crée une zone de protection autour du troupeau, se tenant prêt à éloigner tout intrus : chien non tenu en laisse, promeneur, animal sauvage, etc.**

**→ LEUR MÉTIER : LA PROTECTION DES TROUPEAUX**

Le chien de protection est autosome : il accompagne son troupeau et veille sur lui sans relâche, nuit et jour même quand l'éleveur ou le berger n'est pas là. Pour exercer sa vigilance, il crée une zone de protection autour du troupeau, se tenant prêt à éloigner tout intrus : chien non tenu en laisse, promeneur, animal sauvage, etc.

**→ DE GRANDS PANNEAUX VOUS INFORMENT DE LEUR PRÉSENCE.  
PENSEZ À LES REPÉRER !**

**NE DÉRANGEZ PAS LES TROUPEAUX !**

**→ LEUR HISTOIRE**

**LEUR MÉTIER : LA PROTECTION DES TROUPEAUX**

Leur utilisation traditionnelle a disparu avec la raréfaction des grands prédateurs au début du siècle. Avec le retour du loup, de l'ours, du lynx, ces chiens représentent de nouveau pour les éleveurs et les bergeres une aide précieuse pour la protection des troupeaux. En France, on rencontre principalement des chiens de race Montagne des Pyrénées, berger des Abruzzes, Berger d'Anatolie et Cão de Gado Transmontano.

**→ LEUR ATOUT :  
LE TROUPEAU**

**Le chien de protection est autosome : il accompagne son troupeau et veille sur lui sans relâche, nuit et jour même quand l'éleveur ou le berger n'est pas là. Pour exercer sa vigilance, il crée une zone de protection autour du troupeau, se tenant prêt à éloigner tout intrus : chien non tenu en laisse, promeneur, animal sauvage, etc.**

**→ LEUR HISTOIRE**

**LEUR MÉTIER : LA PROTECTION DES TROUPEAUX**

Leur utilisation traditionnelle a disparu avec la raréfaction des grands prédateurs au début du siècle. Avec le retour du loup, de l'ours, du lynx, ces chiens représentent de nouveau pour les éleveurs et les bergeres une aide précieuse pour la protection des troupeaux. En France, on rencontre principalement des chiens de race Montagne des Pyrénées, berger des Abruzzes, Berger d'Anatolie et Cão de Gado Transmontano.

**→ LEUR ATOUT :  
LE TROUPEAU**

**Le chien de protection est autosome : il accompagne son troupeau et veille sur lui sans relâche, nuit et jour même quand l'éleveur ou le berger n'est pas là. Pour exercer sa vigilance, il crée une zone de protection autour du troupeau, se tenant prêt à éloigner tout intrus : chien non tenu en laisse, promeneur, animal sauvage, etc.**

**→ LEUR HISTOIRE**

**LEUR MÉTIER : LA PROTECTION DES TROUPEAUX**

Leur utilisation traditionnelle a disparu avec la raréfaction des grands prédateurs au début du siècle. Avec le retour du loup, de l'ours, du lynx, ces chiens représentent de nouveau pour les éleveurs et les bergeres une aide précieuse pour la protection des troupeaux. En France, on rencontre principalement des chiens de race Montagne des Pyrénées, berger des Abruzzes, Berger d'Anatolie et Cão de Gado Transmontano.

Ne pas jeter sur la voie publique

© Préfecture d'Auvergne-Rhône-Alpes

Imprimé 2<sup>e</sup> trimestre 2024

10 300 exemplaires par Groupe Charlemagne

Département de l'Environnement, de l'aménagement et du Développement Durable

Avril à Septembre 2024

Adressé postal : 69365 Lyon cedex 06 000 Lyon

Tél. : +33 (0)4 29 28 00 00

**PREFETTE  
DE LARIGON  
AUVERGNE  
RHÔNE ALPES**

**Ministère de l'Intérieur**  
Prévention et sécurité civile



**Walkers and bikers**  
in the course of your walk,  
you may encounter  
**livestock guarding dogs**

**Keep your distance**

The sudden appearance of any strange new object (dog off the lead, walker, biker...) may upset the flock, disturbing its normal progress and thus hampering the work of the shepherd: the livestock guarding dog is instantly on the alert. As you approach, he will come up and sniff you in order to identify you. After having done so, he generally goes back to his flock. Occasionally, he may also try to intimidate you by barking.

**→ TO AVOID CONTACT WITH THE LIVESTOCK GUARDING DOGS, WHEN APPROACHING A FLOCK, WATCH FOR YOUR BEHAVIOR!**

**Keep your distance**

The sudden appearance of any strange new object (dog off the lead, walker, biker...) may upset the flock, disturbing its normal progress and thus hampering the work of the shepherd: the livestock guarding dog is instantly on the alert. As you approach, he will come up and sniff you in order to identify you. After having done so, he generally goes back to his flock. Occasionally, he may also try to intimidate you by barking.

**Keep your distance**

The traditional use of the guarding dogs disappeared with the increasing scarcity of large predators in the early century. With the return of wolves, bears, lynx, these dogs are now a valuable help to farmers and shepherds for the protection of flocks. In France, there are mainly Pyrenean Mountain Dogs, Abruzzese Shepherd Dogs, Anatolian Shepherd Dogs and Transmontano Cattle Dog.

**→ THEIR STORY**

Born inside the fold, the pup forges strong bonds with the sheep: their relationship is up to a total and mutual acceptance. After which the livestock guarding dog lives permanently in the flock: summer over the pasture and winter inside the fold. These links condition the livestock guarding dog to react instinctively to any intrusion against the flock.

**→ THEIR JOB: PROTECT THE FLOCKS**

The livestock guarding dog is autonomous: he goes with his flock and watches over it constantly, day and night; even when the farmer or shepherd is not present. He creates a protective area around the flock, ready to remove any intruder: wild animal, dog off the lead, walker... Do not confuse him with the herding dog, used to direct or herd the flock: he accompanies the shepherd.

**Large signs are posted to indicate the presence of these dogs.**

**KEEP AN EYE OUT FOR THEM!**

**DO NOT DISTURB THE FLOCKS!**

**→ THEIR FAMILY: THE FLOCK**

Born inside the fold, the pup forges strong bonds with the sheep: their relationship is up to a total and mutual acceptance. After which the livestock guarding dog lives permanently in the flock: summer over the pasture and winter inside the fold. These links condition the livestock guarding dog to react instinctively to any intrusion against the flock.

**→ THEIR JOB: PROTECT THE FLOCKS**

The livestock guarding dog is autonomous: he goes with his flock and watches over it constantly, day and night; even when the farmer or shepherd is not present. He creates a protective area around the flock, ready to remove any intruder: wild animal, dog off the lead, walker... Do not confuse him with the herding dog, used to direct or herd the flock: he accompanies the shepherd.

**Pyrenean Mountain Dog © Larigouagne**

**→ THEIR ASSET: THE DETERRENCE**

The livestock guarding dogs are not trained to attack but to deter: their barking and barking keep predators away. Once they sense danger, the livestock guarding dogs instinctively deter predators by placing themselves between their charges and any intruder. They also alert nearby shepherds to any disturbance. If the intruder does not take into account, they can then go up to the confrontation.

# PASTORALOUP

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



**ACCÉDER AU  
RAPPORT**